



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

SESSION
04/04/2022

Objet :

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Vote du
Budget Primitif 2022
Assainissement

Exercice : 29
Présents : 26
Absents : 3

Pour : 28
Abstentions :
Contre : 1

L'An Deux Mille Vingt Deux, le quatre avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla, Vallon.

Excusé(e)s : M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Michel).

Secrétaire : Mme Valla

Le Conseil Municipal,
Après Avoir délibéré,

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : 865 425,03

Recettes : 904 507,38

Fonctionnement

Dépenses : 1 042 940,28

Recettes : 1 042 940,28

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 904 507,38 (dont 39 082,35 de RAR)

Recettes : 904 507,38 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 042 940,28 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 042 940,28 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme
Le Maire

Olivier PEVERELLI

